

Pour en finir avec 50 années de ressentiment contre le ministère de la culture

Par Marie-Ange Rauch (auteur, enseignant-chercheur au département théâtre de l'université Paris 8, Vincennes à St Denis).

L'article de F. Lepage, « *Histoire d'une utopie émancipatrice : de l'éducation populaire à la domestication par la culture* », paru dans le numéro de Mai 2009 du Monde Diplomatique, semble s'appuyer sur mes recherches sur les origines et le développement du ministère de la culture et ceux de Françoise Tétard sur l'éducation populaire. En réalité, l'auteur ne fait que les convoquer habilement, escamotant l'intérêt de travaux qui ont éclairé la responsabilité des 2 ministères dans le divorce entre action culturelle et éducation populaire et, pour ma part, montré l'importance d'un ministère de la culture. A l'approche du Festival d'Avignon, dont la programmation résolument contemporaine ne manquera pas d'exciter les tenants de sa disparition, il faut en finir avec ces petits arrangements avec l'histoire : d'abord pour compléter ce qui relève de la mémoire militante de Christiane Faure ; ensuite pour s'interroger sur le développement d'une culture du ressentiment contre le ministère de la culture, enfin pour inviter les artistes et l'ensemble des acteurs de la vie culturelle en France à s'interroger sur les conséquences d'une entreprise de dénigrement qui tend ouvertement à liquider leur ministère de tutelle.

Les Affaires culturelles, détestable ministère du « *surplus, du luxe et du plaisir* ».

Il est établi qu'André Malraux n'avait pas réclamé un ministère des Affaires culturelles. Il est tout aussi certain qu'il l'avait imaginé avant 1959. Ainsi en 1952, répondant à un journaliste lui demandant ce qu'il ferait s'il devenait ministre des Beaux-arts, André Malraux répondait : « *S'il n'y a pas d'art d'Etat, l'Etat doit faire que l'art touche le plus grand nombre possible de Français, atteigne tous ceux qu'il peut réellement atteindre* (1) ». A peine a-t-il été créé qu'il se murmure dans les couloirs que ce ministère durera à peine trois mois. Peu de fonctionnaires sont enclins à y hasarder leur carrière. N'ayant pas assez de crédibilité administrative, André Malraux se trouve confronté à de grandes difficultés pour recruter des cadres. C'est pourquoi il saisit l'opportunité que représente la disponibilité des hauts fonctionnaires de la France d'outremer (FOM) qui regagnent la France du fait de la décolonisation. Il est juste de remarquer le rôle des administrateurs coloniaux dans ce ministère, il n'y a pas lieu de minimiser celui de Malraux (2). Pour faire court, les compétences, la détermination sans faille (et toute coloniale, je l'ai montré) de ces administrateurs ont largement contribué à la survie et au développement du ministère (3). Reste que la vision de l'histoire, de l'art, de la France, l'intelligence et la personnalité hors du commun d'André Malraux ont bien été le souffle qui a poussé son équipe à travailler sans ménager ses efforts. Un récent colloque a été consacré à Maurice Herzog (homme d'affaires et sportif, également choisi par le Général pour être Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports), mais à l'évidence, la figure de Malraux soulève, aujourd'hui comme de son vivant, davantage de passions. Le charisme intellectuel de Malraux a beaucoup compté dans la réussite de son ministère.

Le projet est très ancien. Pour ma part, j'ai montré que les travailleurs du spectacle, tous métiers confondus, dont les organisations sociales et syndicales étant sans cesse renvoyées à l'Education nationale ou aux PTT, réclamaient un ministère de tutelle depuis les années 1920. Le texte de Robert Bricet, *Pour un Ministère des Arts*, ne confère donc ni droits d'auteur, ni droits de suite exclusifs à l'éducation populaire sur sa création. En 1959, le ministère des Affaires culturelles est enfin construit à partir de segments administratifs prélevés sur le ministère de l'Education nationale. De sorte que, si

beaucoup d'artistes, de militants associatifs et d'amateurs de spectacle le vivent comme un véritable ballon d'oxygène, certains fonctionnaires envisagent comme un crime de lèse majesté que le Gouvernement ait osé rogner sur leurs prérogatives : « *On ne nous souhaitait qu'une chose, écrira Pierre Moinot, l'échec. L'Education nationale, à qui on avait arraché le secrétariat d'Etat aux Beaux-arts pour nous créer, nous détestait (...) Les Finances ne nous voulaient aucun bien, les calculateurs n'aimaient pas les danseurs, nous étions une menace de gouffre à argent pour payer du surplus, du luxe, du plaisir* (4). » Pour comprendre l'opposition tenace de l'Education nationale, il faut remonter aux accords de 1959, qui confient au ministère des Affaires culturelles, certaines activités précédemment dévolues à son Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, et les examiner de très près.

La véritable histoire de « l'abandon » de l'éducation populaire par les Affaires culturelles.

L'historienne Françoise Tétard, spécialiste des politiques de la jeunesse et de l'Education populaire, a entre autres étudié le protocole du signé en mai 1959 par André Malraux, André Bouloche, ministre de l'Education nationale et le Premier Ministre Michel Debré (5). Cet accord distingue trois types d'associations : d'abord, celles ayant un but artistique : théâtre amateur, chant choral, danse folklorique, associations régionales, manifestations artistiques, que l'Education nationale abandonne volontiers aux Affaires culturelles. Deuxièmement, celles qui continueront à dépendre de l'Education nationale, sous la houlette de son haut commissariat à la jeunesse et aux sports : l'UNEF, Peuple et Culture, Travail et Culture... La dernière catégorie, celle des associations considérées comme « mixtes », « *associations ayant des activités dont l'aspect culturel fait partie intégrante de l'intention pédagogique* » : la Ligue de l'enseignement, la Fédération française des MJC, les clubs Léo Lagrange, les ciné-clubs..., pèse le plus lourd en terme budgétaire. Il n'est donc pas question de la lâcher et il est d'ailleurs prévu que ses crédits soient gérés par les services de l'Education nationale, leur attribution devant être soumise à l'accord du ministère des Affaires culturelles. Dans les faits, en dépit des protestations répétées d'André Malraux, les Affaires culturelles ne seront pratiquement pas consultées : « *l'instruction des dossiers, leur suivi, la gestion des crédits n'ont concrètement pas changé de main.* »

Malraux revendique que la répartition des compétences soit clarifiée pour ce qui concerne l'éducation populaire. De son côté, la Jeunesse et les Sports, « *qui se voit amputée d'un segment qui était la matrice autour de laquelle elle avait fondé ses orientation depuis 1944* » et d'un budget non négligeable, pratique une résistance aussi passive qu'obstinée, sans doute renforcée par les réticences de nombre de fonctionnaires et d'instructeurs qui n'ont guère envie d'être mutés dans un ministère dont le sort est incertain et dont les statuts des groupes et des corps de personnels restent à définir. Tant que Pierre Moinot, proche des milieux de l'éducation populaire, est là, c'est-à-dire de la signature du protocole de 1959 à sa démission en octobre 1961 (pour protester contre le manque de crédits), il tente en vain de trouver un terrain d'entente. Le ton va changer, avec l'arrivée d'Emile -Joseph Biasini à la tête du théâtre, de la musique et de l'action culturelle. Très vite, Biasini comprend que son administration s'embourbe dans une négociation à perte. Il va mettre met fin à une « *situation subie* » par les Affaires culturelles. N'ayant ni moyens, ni personnels en réserve pour convaincre de sourdes oreilles, il restituera l'éducation populaire à son administration d'origine. Cheville ouvrière des maisons de la culture, il théoriserà cette partition, sa fermeté de ton faisant écho aux réticences de la Jeunesse et des Sports.

Françoise Tétard l'a écrit très clairement : il n'y a pas eu véritablement de rejet de l'éducation populaire de la part du ministère Malraux, « *mais un resserrement de ses objectifs, au risque de faire des choix*

douloureux, comme l'abandon de l'Education populaire pouvait l'être ». Rappelons les budgets dont disposent les deux administrations. De 1960 à 1962, le budget Jeunesse et Sports augmente de 45 %, pendant que 9 milliards sont prévus pour l'équipement socio-éducatif, afin de permettre de construire une maison de jeunes principale par agglomération ou par quartier de 6 000 à 8 000 habitants, et une maison de jeunes « normale » par agglomération de 3 500 à 4 000 habitants soit 613 nouveaux centres en 5 ans. Pour sa part, le ministère des Affaires culturelles doit se contenter de 185 millions pour l'année 1962, ce qui lui permet à peine de financer une maison de la culture. Jeunesse et Sports n'était donc pas le parent pauvre des Affaires culturelles, son secrétariat n'était pas non plus en position de faiblesse. Il faut restituer aux anciens de l'éducation populaire leur part de responsabilité historique dans ce « rattachement manqué ».

En finir avec un processus de responsabilisation à sens unique.

Contrairement aux prévisions des Finances et de l'Education nationale, le « royaume farfelu » de Malraux, a tenu bon, puis s'est imposé comme un ministère à part entière. Dès lors, réintégrés dans le giron d'un Secrétariat dont ils savaient pourtant qu'il resterait d'abord celui des Sports, certains tenants de l'éducation populaire n'auront de cesse de déplorer son existence. A tel point que ceux qui se font aujourd'hui les héritiers de cette amertume en oublient volontiers que ce n'est pas Emile-Joseph Biasini qui s'est employé à diminuer la puissance des MJC, mais François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports à partir de 1966, au prétexte que les jeunes voulaient s'organiser eux-mêmes en dehors des associations trop structurées. Qu'importe, entretenant un devoir de revanche (qui explique les difficultés récurrentes à mettre en place une coopération loyale entre les 2 ministères), ils se feront les partisans d'un rattachement de la culture à l'Education nationale, puis de la suppression du ministère de la culture. Ils vont s'employer à dresser sans relâche la liste de ce que « les cultureux » ne savent décidément pas faire. Pour certains, cela devient presque une finalité en soi. Cela a commencé dans les années 50-60 et perduré depuis. La critique portait alors sur la venue des ouvriers au théâtre, mission à laquelle les centres dramatiques nationaux (on songe à Jean Dasté) et les théâtres publics de la banlieue parisienne se sont sincèrement attelés et dont leurs détracteurs n'ont évidemment retenu qu'un horizon jamais dépassé de 14 %, chiffre record atteint à Aubervilliers. Les accusateurs publics se sont d'ailleurs assez vite parés des péremptions du consultant, plus flatteuses que les ramages de l'animateur socioculturel. La majeure partie de leurs sources provenant du service des études du ministère de la culture (6), certains parviendront même, pendant quelques temps, à se faire rémunérer par ce secteur. Si amusants soient-ils, les déboires récents du syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), congédiant Jean Claude Wallach pour s'être aperçu qu'il salariait sans doute un ennemi intérieur, n'en demeurent pas moins édifiants. Ainsi, les efforts d'évaluation quantitative et qualitative du ministère de la culture pour interroger l'organisation, la gestion, les erreurs et les résultats de l'action culturelle (du gigantisme des maisons de la culture, en passant par l'individualisme exacerbé de certains metteurs en scène, les scénographies somptueuses, les pratiques culturelles des français, jusqu'aux récents rapports sur la place des femmes dans la direction des institutions) sont trop souvent grossièrement recyclés au profit de l'élaboration d'une théorie de « l'échec de la démocratisation de la culture » qui ne participe en rien de l'amélioration des politiques publiques.

De la valorisation des classes moyennes.

Remarquons que les adversaires du ministère de la culture s'acharnent de préférence sur le spectacle vivant et plus particulièrement sur les théâtres publics nationaux et de la décentralisation (plutôt que sur les musées, la lecture publique ou les arts de la rue, dont les résultats leur semblent moins discutables). Au passage, sourions un peu de la vogue des théories du complot pour ajouter que même si le ministère a essaimé beaucoup d'équipements dans toute la France, il faut raison garder, sous peine d'en devenir risible : en 2009, en matière de religion des temps modernes, la force de pacification politique du sport et de la télévision (que dire des deux à la fois !) sont sans commune mesure avec l'influence exercée par les spectacles subventionnés et les provocations diverses de l'art contemporain sur leurs adeptes ! Cela dit, il n'est pas permis d'ignorer l'engagement social et politique d'Ariane Mnouchkine (qui a travaillé entre autres sur l'intégrisme), celui de l'équipe de la Parole errante (autour d'Armand Gatti), le patient travail de Christian Schiaretti pour que perdure le projet à la fois artistique et éthique d'un théâtre à la fois national et populaire, l'inventivité avec laquelle Olivier Py conduit l'Odéon, Théâtre de l'Europe, chacune et chacun à leur manière s'efforçant de lier la fête, le texte, le théâtre et le public. Je n'oublie pas les nouvelles familles artistiques qui peinent aux marges des institutions à faire valoir et subventionner leurs actions. Je cite à dessein quelques uns des plus connus qui ont acquis laborieusement une dimension nationale (qu'elle soit de l'ordre de la respectabilité et/ ou effectivement statutaire), afin qu'on ne vienne pas ensuite nous dire que les plus anciens, les plus jeunes, les « gros », les plus institutionnalisés sont les moins exigeants. Ces quatre là ne relèvent certainement pas d'une esthétique commune, leurs spectacles ne sont pas interchangeable, ils ne laissent aucun spectateur indifférent. Qu'ils soient parvenus à conquérir les classes moyennes ne paraît pas devoir grever leurs bilans puisqu'il leur appartenait de convaincre des publics nouveaux. On relira avec profit à ce sujet Jean-Pierre Siméon qui se félicite qu'on ne les ait pas abandonnées au télévisuel. S'agissant des masses populaires, il rappelle « *tout théâtre qui omet de les concerner prioritairement, non par son contenu ou son discours, mais par les moyens qu'il propose (forme, lieu, condition d'accès) est politiquement compromis avec l'ordre conservateur. L'escamotage du concept de peuple autorise une parcellisation du public sur le mode identitaire : jeune, beurs, chômeurs, banlieue, quartier, etc., qui substitue à une aide globale et cohérente des initiatives particulières à visée déculpabilisante* (7).

A ce sujet, afin de dévoiler la brutalité stérile des bilans historiques à l'emporte pièce, endossons à notre tour, pour quelques phrases, les habits du tribunicien. F. Lepage ne s'attarde guère quand il met en doute le « *label éducation populaire* » des grandes Fédérations. Pourtant, les travaux et les pistes de recherche ne manquent pas sur leur rapport à l'Etat, aux collectivités territoriales, le coût de fonctionnement de leurs sièges nationaux, leur centralisme, les guerres fratricides entre mouvements, les modes successives et la marchandisation des ateliers du macramé au stretching..., qui devraient nous renseigner non seulement sur leur rôle dans « *l'insertion des classes populaires* » mais encore dans la culture des classes moyennes, les séparant ainsi des classes populaires. Effectivement dans les années 1980, beaucoup de *Maisons des Jeunes et de la culture* et de *Maisons pour Tous* s'épuisent encore dans l'animation socioculturelle, mais beaucoup l'ont désertée depuis longtemps. Soutenu par le PS, ce qui ne change rien aux interrogations qui suivent, *SOS Racisme*, les *Maisons des Potes* et les courageuses militantes de *Ni putes, ni soumises*, viendront quelques peu interroger la typologie sociale des gentils cours de poterie, yoga, jazz, composition florale, théâtre... N'évoquons la laïcité que pour remarquer

que F. Lepage choisit de parler de l'excision, le sort du voile étant, ces derniers temps, bien moins consensuel à évoquer. Que dire du travail effectué sur la mixité dans les activités (le rock et le rap par exemple), dans le quartier, dans la ville ? Quid de la participation des jeunes aux instances dirigeantes de ces mouvements ? Dans ces domaines, sachant que la problématique « *intégration ou subversion* » date au moins de 1972 (parution du livre de Pierre Gaudibert), le goût immodéré de la réunionite explique qu'on en soit encore et pour longtemps à l'élaboration d'une nouvelle « *offre publique de réflexion* ». L'engagement et surtout l'efficacité politique sont évidemment ailleurs, ils relèvent de l'adhésion effective à un parti politique. Les associations qui proclament à tout va leur vocation d'éveilleur politique se développent précisément sur une méfiance inavouable, mais évidente, envers les organisations (y compris les plus récentes : Front de Gauche, Nouveau Parti Anticapitaliste...) ainsi qu'envers les syndicats. La crise économique, les prochaines mobilisations et campagnes électorales pourraient bien en effet, « *dissiper quelques mirages* » de leur côté, puisqu'il est établi que l'éducation populaire, nouvelle ou pas, dépend pour partie de la subvention publique à l'instar de la création artistique.

Le dénigrement systématique du ministère de la culture n'a que trop longtemps servi d'écran de fumée à ses adversaires en leur permettant de ne pas trop questionner leur histoire ni vraiment évaluer leurs propres résultats. Les artistes, les responsables, le public, les partisans, y compris les plus critiques dont je suis parfois, des institutions culturelles doivent prendre garde aux effets d'une tendance pour le moins masochiste qui a consisté à fournir de quoi être flagellés à longueur de colloque sans toujours impliquer suffisamment les partenaires des autres ministères (Enseignement, Justice, Agriculture...) dans les bilans. Si la seule issue est la disparition d'un ministère en trop, celui de la culture, notons que ces théories, gauchisantes en apparence, alimentent sans complexes (par exemple en glosant bien plus qu'il n'est nécessaire sur l'art contemporain), l'arsenal de la pensée libérale. Une telle mesure, on le sait, ne serait pas pour déplaire au gouvernement actuel. Le chef de l'Etat ayant déjà fait siens les mauvais résultats qu'elles se sont employées à dénoncer, il est grand temps pour les praticiens de la culture, de ne plus prêter le flanc à un processus de culpabilisation et de responsabilisation à sens unique de leur ministère. Il faudra désormais veiller à établir un bilan à responsabilités partagées entre tous les collaborateurs, toutes les administrations, toutes les organisations et tous acteurs de la vie artistique et culturelle. Le ministère de la culture, qui n'a jamais obtenu de financements à la hauteur des attentes, peine à faire siennes celles, toujours plus nombreuses, qui lui sont adressées. Il n'a du sa survie qu'à son acharnement à exister en y répondant tant bien que mal, donc souvent insuffisamment. Cela grossit, à chaque décennie, le nombre de ses détracteurs. Le combat est à l'évidence loin d'être achevé.

1. *Carrefour*, n° 343, 26 mars 1952.

2. Voir à ce sujet, Marie-Ange Rauch, « Le Conquérant de la rue de Valois, in *Revue des Deux Mondes, Les mille et un visages de Malraux*, novembre 1996.

3. Sur les coloniaux du ministère Malraux, voir Marie-Ange Rauch, *Les hussards du ministère de la culture*, en ligne sur le site du Comité d'histoire du ministère de la culture.

www.culture.gouv.fr/culture/min/comite-histoire/bonheur-entreprendre/article-hussards.pdf

4. Pierre Moinot, *Tous comptes faits*, Ed. Quai Voltaire-Edima, 1993.

5. Françoise Tétard, « L'Education populaire : l'histoire d'un rattachement manqué », in *Les Affaires culturelles au temps d'André Malraux*. Documentation Française, 1996 Les autres citations et les chiffres suivants sont extraits de cette étude.

6. Le service des études est créé en 1963 et placé sous la houlette d'Augustin Girard qui veillera à ce qu'il soit complété par l'Observatoire des politiques culturelles en 1989 et un Comité d'histoire en 1993)

7. Jean-Pierre Siméon, *Quel théâtre pour aujourd'hui ? Petite contribution sur les travers du théâtre contemporain*, Les solitaires intempestifs. 2007